Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212201248-20260306-CG_CCAS_2025-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LESCOUËT-GOUAREC

2026 – 03 - 01

SEANCE DU 6 MARS 2026

Date de convocation : 27/02/2026
Nombre de Conseillers : 10 **Pour : 7**
Présents : 7 **Contre : 0**
Votants : 7 **Abstentions : 0**
L'an deux mil vingt-six,
le six février à 18h,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Maire.

Etaient présents : Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Willy BIGOT, Geneviève PINTO, Marie-José NOZAHIC Steven FLAMEN, Anne-Laure LE GUILLOU, Anthony KEREVEUR.

Absent(e)s excusé(e): Edward POUILLET, Victoire LANI, Michel EDY
Secrétaire de séance : Willy BIGOT

Délibération n°2026-03-01 -B-Compte de gestion CCAS 2025

Mme la Maire rappelle que le CCAS de Lescouët-Gouarec a été dissous par délibération n°2023-11-05 du 6 novembre 2023 afin de transférer le budget du CCAS dans celui de la commune au 1er janvier 2024. Mme la Maire expose qu'une écriture ayant été générée dans Hélios en 2024, il n'a pas pu être clôturé définitivement

Les résultats budgétaires de l'exercice 2025 pour le budget CCAS se présentent comme suit :

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Recettes			0.00€	0.00€
Dépenses			0.00€	0.00€
Résultat de l'exercice				0.00€
Résultat reporté N-1				1083.07 €
Résultat Net				- 1 083.07 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2025 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **ADOPTE** le compte de gestion du budget CCAS 2025.

La Maire,

Marie-Claude LE TANNO GUEGAN

MAIRIE DE LESCOUËT-GOUAREC Côtes d'Armor

LE TANNO GUEGAN Marie-Claude

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans susdits

Extrait certifié conforme au registre
Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Préfecture le 10/03/2026
De la publication le 10/03/2026